

Rouen, le 21 mai 2014.



Madame, Monsieur,

**Encore un acte hautement illégal perpétré par des colons israéliens aidés par des militaires à l'encontre d'une ferme palestinienne au sud de Bethlehem, ferme que ses habitants ont nommée « TENT OF NATIONS ».**

Nous venons ici vous exposer la situation de cette ferme que l'AFPS de Rouen soutient depuis 2008, à travers un projet de solidarité internationale financé en 2009 par la Région Haute-Normandie et le département de Seine-Maritime, notamment pour l'achat d'un tracteur servant à cultiver les terres du village.

**Déclaration de Sani Khoury, l'avocat de la famille Nassar : destruction des arbres.**

La famille Nassar mène un combat légal pour protéger sa terre et ses arbres depuis des années... Ils sont propriétaires nantis de papiers officiels depuis 1916.

Tout récemment les autorités militaires ont placé un avertissement sur la terre de la famille Nassar, déclarant que les arbres étaient plantés sur une terre appartenant à l'état et que, par conséquent, il s'agissait d'une entrée sans permission et qu'il fallait l'évacuer.

Le 12 mai 2014, la famille Nassar a déposé un recours auprès du tribunal militaire contre cette injonction et établi clairement que la terre n'appartenait pas à l'état mais que les arbres étaient plantés sur la terre familiale. De plus, ils ont établi clairement que la cour suprême avait déclaré que la famille Nassar devait poursuivre le processus d'enregistrement de leur terre, que la famille essaie d'achever ce processus depuis des années mais que le Conservateur du territoire militaire Israélien reporte le processus sans fin et sans aucune explication.

Selon la loi israélienne, aucune démolition ni évacuation n'est permise à partir du moment où un recours est déposé et jusqu'à ce que le jugement soit rendu.

En dépit du fait que le recours ait été déposé le 12 mai 2014 et qu'aucun jugement n'ait été rendu, les autorités militaires se sont précipitées le 19 mai 2014 pour défoncer le terrain et arracher tous les arbres : 1500 arbres fruitiers, notamment des abricotiers.

Cette action est illégale, même du point de vue de la loi militaire draconienne en vigueur.

La famille Nassar a été avisée de porter plainte pour demander compensation de l'action illégale des autorités militaires.

## **Quelques commentaires :**

L'AFPS Rouen est allée en mission trois fois à « Tent of Nations » depuis 2008 et y a envoyé nombre d'autres groupes locaux (Elbeuf, Caen...) et des individus.

Cette ferme palestinienne située en Cisjordanie se débat pour conserver la terre qui lui appartient et a vu se construire, l'enserrant dans une tenaille, en quelques dizaines d'années, cinq gigantesques colonies israéliennes illégales puisque en territoire palestinien, dont deux de 40000 à 50000 habitants.

La loi israélienne, qui ne devrait pas avoir cours en Cisjordanie, stipule qu'une terre non cultivée pendant trois ans par les palestiniens qui la possèdent, tombera automatiquement dans l'escarcelle des israéliens.

Il ne s'agit pas du premier coup de force tenté par des colons et les militaires israéliens contre « Tent of Nations ». Chaque fois, Les Nassar ont recouru à des avocats qui leur coûtent une fortune pour se défendre contre ces incursions encore une fois totalement illégales. Souvent la loi israélienne leur donne raison mais ne contraint jamais les colons à réparer ou appliquer cette loi. Chaque fois, les protestations internationales et la présence internationale sur place font plier les colons.

### **Notre demande.**

C'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir rapidement auprès des autorités israéliennes avec les pouvoirs qui sont les vôtres, de porter cette question devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, ainsi que devant la Commission européenne en charge de cette question.

N'oublions pas que 2014 a été déclarée « ANNEE INTERNATIONALE DE LA PALESTINE A L'ONU ».

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos questions, vous rencontrer.

Persuadés que vous ne manquerez pas de défendre une juste cause, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Nadia Farouki et Blandine Prime, co-présidentes de l'AFPS Rouen

Catherine Hervé, secrétaire

katherine@laposte.net            06.77.56.67.33

nadia.farouki@edigraphie.fr

blandineprime@gmail.com        06.33.10.37.31

Tent of Nations Daoud NASSAR, –People Building Bridges- P.O.Box 28, Bethlehem Palestine

Tel: +972 (0)2 274 30 71            Fax: +972 (0)2 276 74 46            Mobile: +972 (0)522 975 985

E-mail: dnassar@tentofnations.org        E-mail: info@tentofnations.org

[www.tentofnations.org](http://www.tentofnations.org)

Nous avons créé, à la demande de la famille Nassar, une association "Les amis de Tent of Nations France", habilitée à recevoir des dons. En voici les coordonnées        lesamisdetentofnationsfrance@gmail.com